

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

DISTRICT DE FRANCE



Lettre

N° 99

aux Amis & Bienfaiteurs

Juin 2026



De la fondation du district de France au renouvellement des sacres épiscopaux : un jubilé historique !

L'année 1976 marque une étape décisive pour la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X au-delà du célèbre « été chaud¹ » : il s'agit de la naissance du premier district, qui associait alors la France et la Belgique.

Après une toute première acquisition en juin 1975 non loin de Châteauroux, c'est une propriété près de Dinan, puis une autre près de Vichy, qui furent achetées l'année suivante pour devenir les bases immobilières de notre district. Monseigneur Lefebvre nomma comme premier supérieur Monsieur l'abbé Paul Aulagnier qui conserva cette charge pendant dix-huit années.

La toute première propriété prit le nom de Prieuré Saint-Michel, avant d'être cédée aux Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X deux ans plus

tard pour y installer leur Maison générale. La deuxième devint le Prieuré Sainte-Anne à Lanvally tandis que la troisième accueillit, sous le patronage de « Notre-Dame du Pointet », le Siège du district pendant deux ans - avant son déménagement à Suresnes, rue des Carrières.

Saint-Michel-en-Brenne, Lanvally, Le Pointet, Suresnes sont autant de noms familiers pour tous les fidèles de la première heure et ceux qui les ont suivis jusqu'à aujourd'hui. Cinquante années plus tard, ces maisons demeurent. Elles sont devenues des bastions, de véritables paroisses, des maisons religieuses solides, où la Fraternité Saint-Pie X organise l'apostolat qui s'y est développé bien au-delà des prévisions humaines. Nous voici donc à l'heure du jubilé : *Te Deum laudamus* – Seigneur nous vous louons !



Par une coïncidence étonnante dont seule la Providence a le secret, cette même année 2026 verra le sacre de quatre nouveaux évêques au service de la Fraternité Saint-Pie X, afin de soulager et de succéder aux quatre évêques sacrés en 1988 par Mgr Lefebvre, assisté de Mgr de Castro Mayer.

Ces deux événements ne sont cependant pas indépendants. En effet, loin d'être un hasard de calendrier, cette rencontre de dates nous livre l'enseignement fondamental suivant : **la pérennité de la Tradition repose sur une vision à long terme, tant sacramentelle que matérielle.**

Lorsqu'en 1976 le district de France de la Fraternité Saint-Pie X entamait son essor, de nombreux prêtres courageux et fidèles maintenaient dans notre pays la Tradition catholique contre vents et marées. Convaincus que la crise ne serait que

passagère et que la liturgie traditionnelle retrouverait rapidement ses droits, certains d'entre eux firent le choix de structures légères et provisoires, refusant d'investir dans des lieux définitifs, attendant ingénument que les évêques leur rendent les églises.

Hélas ! à mesure que l'Église s'enfonçait dans la crise, ces zélés pasteurs avançant en âge et leurs forces s'amenuisant, bon nombre cherchèrent à léguer leur héritage à la Fraternité, à charge pour elle de bâtir pour durer.

Notre fondateur, Mgr Lefebvre, se démarqua par sa sage lucidité. S'il espérait de toute son âme la restauration de la Tradition au sein de l'Église catholique, l'expérience riche qu'il avait acquise comme Supérieur général des spiritains (1962-1968) et Père conciliaire notamment, l'amena à diagnostiquer la



gravité et la profondeur de la crise. Il en tira la conséquence logique que cette tempête qui dévastait l'Église durerait longtemps et fit alors le choix de l'enracinement.

En délaissant le précaire, le fragile et l'éphémère en faveur du durable, du solide et du pérenne, Mgr Lefebvre a offert aux prêtres et aux fidèles des «ports d'attache» inébranlables qui accueillent la vie chrétienne des fidèles. Aujourd'hui, ce sont plus de cinquante maisons en France où résident 200 prêtres, 40 frères et 50 religieuses, pour rayonner par leur ministère dans plus de cent quatre-vingts lieux de culte et écoles !

Qu'en serait-il de la Tradition et de la vie chrétienne en France sans la perspicacité, la sagacité, la détermination de Mgr Marcel Lefebvre ? Dans quelles écoles iraient vos enfants ? Vers qui vous tourneriez-vous pour recevoir les sacrements ? C'est bien cette sollicitude qui guida notre fondateur.

Une décennie plus tard, tandis que certains plaçaient leur confiance dans la parole donnée par Rome de pourvoir, le moment venu, à la succession de Mgr Lefebvre pour conférer le sacrement de confirmation et l'ordination des candidats au Sacerdoce, ce dernier, après avoir scruté les signes du Ciel, et n'ayant pas rejeté cette hypothèse a priori, dut se rendre à l'évidence et comprit

qu'il devait effectuer lui-même la transmission de l'Épiscopat, principalement pour la survie du Sacerdoce.

C'est ainsi, qu'à l'heure fixée par la Providence, soucieux de n'accomplir que la Volonté de Dieu et encouragé dans sa décision par le soutien de Mgr de Castro Mayer, Mgr Lefebvre sacra quatre évêques catholiques le 30 juin 1988. Et ce n'est que la continuité de cette décision qui a conduit, trente-huit ans plus tard,





notre Supérieur général à annoncer le renouvellement de ces sacres épiscopaux le 1^{er} juillet prochain.

Il est nécessaire de le reconnaître : nous ne vivons aujourd'hui qu'en vertu de cette décision héroïque et nous héritons de la lucidité hors du commun, de la perspicacité surnaturelle d'un évêque de l'Église catholique qui a agi dans une docilité parfaite aux dons du Saint-Esprit. Pensons aux dizaines de milliers de confirmations conférées depuis 1988, aux centaines d'ordinations sacerdotales de prêtres qui moissonnent auprès de vous et qui ne seraient pas là sans les sacres de 1988 et sans l'édification solide de districts comme celui de notre pays.

Ce jubilé du district de France doit donc nous apporter la conviction suivante : **pour que nous puissions « survivre » chrétiennement dans la tempête que subit l'Église catholique – tempête qui est loin d'être finie – nous avons besoin de demeurer organisés.** D'abord matériellement, avec des lieux de culte et des maisons où puissent vivre les prêtres qui desservent ces lieux de culte ; ensuite spirituellement, avec notre belle Congrégation, la Fraternité Saint-Pie X, qui forme et soutient les prêtres et est en mesure de leur procurer l'ordination sacerdotale par

ses évêques auxiliaires, en vue de les envoyer ensuite dans les différentes parties du monde – à commencer par notre pays – pour le bien de vos âmes !

L'heure présente est donc à l'action de grâce pour cet héritage salutaire. Remercions Dieu, à l'occasion de ce jubilé, de bénéficier désormais d'un réseau solide de prieurés, d'écoles, de chapelles, qui permet à notre vie chrétienne de perdurer et de s'épanouir. Remercions Dieu d'avoir donné à l'Église Mgr Lefebvre, qui a pris, seul devant Dieu, les décisions sages qui convenaient et dont nous bénéficions aujourd'hui. Remercions surtout Dieu de toutes les grâces de salut que nous avons pu recevoir par le biais de la Fraternité qui brille d'un éclat particulier en France.

Cette action de grâce devra se prolonger dans nos âmes avec un souci renouvelé de fidélité à Notre-Seigneur. **Nous sommes des privilégiés dans ce monde éloigné de Dieu : sommes-nous vraiment dignes de cet héritage ?**

C'est pourquoi j'appelle chacun à un élan de générosité renouvelé pour soutenir nos œuvres, permettre leur développement, leur continuation, leur multiplication. A votre tour de transmettre ce que vous avez



reçu et de faire profiter les autres de ce dont vous avez bénéficié, par votre investissement dans les prieurés et les chapelles, par votre générosité tant spirituelle que matérielle. Pour certains, cela se concrétisera par la disponibilité pour les différentes charges à remplir au sein d'une chapelle ou d'un prieuré : secrétariat, économat, sacristie, ménage, travaux, etc.

Pour d'autres, cela se fera par l'agrégation à notre Tiers-ordre ou plus simplement par l'offrande de leur aumône.

Pour tous, cela doit se traduire par la prière pour les vocations et pour la Fraternité Saint-Pie X.

Que Notre-Dame nous guide dans cette fidélité, Elle qui, au pied de la Croix, loin d'abandonner son Fils, a renouvelé son offrande, sacrifiant ce qui lui était le plus cher pour prendre part au salut de notre âme.

Abbé Gonzague Peignot +

¹ La Fraternité Saint-Pie X a été supprimée par l'évêque de Fribourg le 6 mai 1975. Le recours à Rome ayant été illégalement empêché, Mgr Lefebvre maintient la rentrée académique et procède en fin d'année au séminaire d'Écône, aux ordinations sacerdotales le 29 juin 1976. Le pape Paul VI le frappa alors de « suspense a divinis », sanction qui lui « *interdit de célébrer la messe nouvelle, de conférer les sacrements nouveaux, de prêcher la doctrine nouvelle* », observa finement Mgr Lefebvre. L'événement fut relayé par les médias pendant l'été caniculaire, et les catholiques découvrirent ainsi l'évêque de fer qui résista aux nouveautés conciliaires : ils furent des milliers à se rendre à la « messe interdite » qu'il célébra le 29 août à Lille. L'homélie de ce jour est historique.



XX^e Université d'été

de la Fraternité Saint-Pie X

du 12 au 16 août 2026

***Comment peut-on dire
que l'Eglise est sainte... alors que l'on
voit tant de mal en elle ?***



Domaine de la Martinerie
École Saint-Michel
36130 Montierchaume



07 65 73 66 13

udt-fssp-x.fr

udtfssp-x@gmail.com



Grâce à votre générosité la restauration
de la Collégiale Notre-Dame
de Thouars avance à grands pas.

Nous avons encore besoin de votre aide !

Chers amis et bienfaiteurs,

Depuis le lancement du chantier de la collégiale de Thouars au mois de décembre 2023 un travail important de restauration a pu être réalisé.

L'ornementation architecturale de la façade avait été très abîmée par cinq siècles d'intempéries, ce qui avait fait presque disparaître les festons et clefs pendantes qui, outre leur rôle esthétique, ne remplissaient plus leur fonction de protection des sculptures qui se sont dégradées à leur tour.

Des artisans français aux compétences reconnues au sein de leur profession ont effectué des recherches dans les archives afin de retrouver des gravures et représentations de la façade d'origine, ce qui a permis d'orienter les travaux.

C'est ainsi que les festons finement ouvragés ont été refaits à neuf et posés un par un, à l'aide de techniques datant de la Renaissance française que les artisans ont redécouvertes en observant les pierres de la façade, et en essayant de comprendre comment leurs devanciers avaient fait pour construire cet ensemble exceptionnel qui marie l'art gothique flamboyant et le style Renaissance italienne.

En effet, le vicomte Louis de La Trémoille (Thouars ne deviendra un duché que sous le roi Charles IX en 1563, un demi-siècle après la construction de la collégiale) a découvert l'art de la Renaissance en combattant aux côtés du roi François I^{er} durant les guerres d'Italie. Alors que le chantier de construction de la collégiale était déjà bien avancé, le vicomte Louis et son épouse Gabrielle de Bourbon ont décidé de modifier leur projet et d'inclure une loggia (sorte de balcon à l'italienne) dans la partie supérieure de la façade, ce qui a sollicité l'habileté des architectes et artisans de l'époque pour poursuivre de façon harmonieuse la construction en masquant autant que possible ce changement de plan. L'œil expérimenté de nos professionnels n'a pas manqué de repérer et de noter les indices qui en témoignent encore aujourd'hui.



Clé pendante



De clefs pendantes neuves ont été entièrement taillées et sculptées par des artisans français dont vous pouvez admirer la qualité du travail, avec des pierres soigneusement sélectionnées pour leurs propriétés proches du Tuffeau d'origine.

Les prêtres du prieuré de Gastines avaient identifié comme étant une représentation du Christ une statue figurant une Personne divine dont il manquait la tête et qui était entourée des douze apôtres. Une spécialiste de l'histoire de l'art religieux, qui nous a apporté des éléments nouveaux sur l'histoire de la collégiale, a pu prouver qu'il s'agissait d'un Dieu le Père. Nos artisans ont imité le style du sculpteur d'origine pour restaurer la tête de la sculpture principale de cette façade.

La structure en bois du clocheton avait été ruinée par la pluie et les vents. Les charpentiers ont réalisé une nouvelle structure sur le modèle d'origine et les couvreurs ont restauré la couverture en plomb afin de rendre parfaitement étanche la protection du bois neuf qui pourra maintenant traverser les âges.

La croix sommitale a été, elle aussi, restaurée par des ferronniers et redorée par des maîtres de l'art à cette occasion.

Louis de La Trémoille et Gabrielle de Bourbon avaient fait construire cette église-collégiale pour y vénérer une relique de la Vraie Croix offerte par le Cardinal de La Trémoille, frère du vicomte, et pour leurs propres sépultures et celles de leurs descendants. La relique a disparu dans la tourmente révolutionnaire, mais le culte catholique y perdure grâce au généreux legs du Prince de Ligne, héritier par mariage de la collégiale des La Trémoille.

Il nous manque encore environ 300 000 euros pour clore le budget de ce chantier prestigieux. Nous comptons sur votre aide indispensable pour faire perdurer l'héritage de la foi des ducs de Thouars et de la Tradition catholique dans les Deux-Sèvres.



Annuaire des principales maisons
de la Fraternité Saint-Pie X
en France et à l'étranger

Retrouvez toutes les adresses des prieurés, chapelles,
horaires des messes et nouvelles de la Tradition
sur le site officiel du district de France



LA PORTE LATINE

<http://laportelatine.org>

LAB n° 99 - Juin 2026



DISTRICT DE FRANCE

Supérieur de District : abbé Gonzague PEIGNOT

Premier assistant de District : abbé Loïc DUVERGER

Second assistant de District : abbé Benoît-Joseph de VILLEMAGNE

Économe de District : abbé Jean-Yves TRANCHET

RÉSIDENCE DE DISTRICT :

Maison Saint-Pie X
11 rue Cluseret
92280 SURESNES CEDEX

Tél. : 01 45 06 10 68
district@fsspx.fr

Site internet : <https://laportelatine.org>

PRIEURÉS

03 - Allier	Prieuré Notre-Dame-du-Pointet, Abbé Alain Delagneau 35 route du Village d'Escolles - 03110 BROÛT-VERNET	Tél. 04 70 58 21 01 03p.pointet@fsspx.fr
06 - Alpes Maritimes	Prieuré Saint-Joseph, Abbé Jacques Laguérie 17 place Sainte-Claire - 06300 NICE	Tél. 04 93 85 32 44 06p.nice@fsspx.fr
13 - Bouches- du-Rhône	Prieuré Saint-Ferréol, Abbé Benoît Laurent 40 chemin de Fondacle - St-Julien - 13012 MARSEILLE	Tél. 04 91 87 00 50 13p.marseille@fsspx.fr
14 - Calvados	Prieuré Saint-Jean-Eudes, Abbé Jean-Marie Lebourg 1 rue des Prébendes - 14210 GAVRUS	Tél. 02 31 08 03 85 14p.gavrus@fsspx.fr
21 - Côte-d'Or	Prieuré de la Sainte-Famille, Abbé Patrick Duverger 4 rue Pierre Thévenot - 21000 DIJON	Tél. 03 80 63 73 75 21p.dijon@fsspx.fr
22 - Côtes- d'Armor	Prieuré Sainte-Anne, Abbé Fabrice Loschi 82 avenue de Beauvais - 22100 LANVALLAY	Tél. 02 96 39 56 70 22p.lanvallay@fsspx.fr
24 - Dordogne	Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc, Abbé Joël Malassagne 2 rue de Clairat - 24100 BERGERAC	Tél. 05 53 22 56 89 24p.bergerac@fsspx.fr
27 - Eure	Prieuré Saint-Bernard, Abbé Louis-Marie Gélinau 2 rue de l'Orée du Bois - 27770 ILLIERS-L'ÉVÊQUE	Tél. 02 37 62 81 81 27p.bremien@fsspx.fr



- 29 - Finistère **Prieuré Saint-Yves**, Abbé Patrick Troadec
26 rue des Sittelles - 29490 GUIPAVAS
Tél. 02 30 82 54 64
29p.guipavas@fsspx.fr
- 31 - Haute-Garonne **Prieuré Saint-Dominique**, Abbé Bruno France
2245 avenue des Platanes - 31380 GRAGNAGUE
Tél. 05 61 74 27 93
31p.gragnague@fsspx.fr
- 33 - Gironde **Prieuré Sainte-Marie**, Abbé Jean-Marie Mavel
19 avenue Charles de Gaulle - 33520 BRUGES
Tél. 05 56 57 93 93
33p.bruges@fsspx.fr
- 34 - Hérault **Prieuré Saint-François-de-Sales**, Abbé Louis-Marie Berthe
1 rue Neuve des Horts - 34690 FABRÈGUES
Tél. 09 81 28 28 05
34p.fabregues@fsspx.fr
- 37 - Indre-et-Loire **Prieuré Saint-Martin**, Abbé Denis Coulomb
Domaine de la Choisille - Route de Rouziers
37390 CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
Tél. 02 47 25 28 46
37p.choisille@fsspx.fr
- 38 - Isère **Prieuré Saint-Pierre-Julien-Eymard**, Abbé Jean-Marie Salaün
22 chemin du Bachais - 38240 MEYLAN
Tél. 09 53 61 02 96
38p.meylan@fsspx.fr
- 42 - Loire **Prieuré Saint-François-Régis**, Abbé Michel Morille
31 rue Holtzer - 42240 UNIEUX
Tél. 04 77 40 20 55
42p.unieux@fsspx.fr
- 44 - Loire-Atlantique **Prieuré Saint-Louis**, Abbé Jean de Loÿe
25 rue François Bruneau - 44000 NANTES
Tél. 02 40 29 48 70
44p.nantes@fsspx.fr
- 49 - Maine-et-Loire **Prieuré St-Louis-M.-G.-de-Montfort**, Abbé Sébastien Gabard
1 chemin de Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Tél. 02 41 74 12 78
49p.gastines@fsspx.fr
- 51 - Marne **Prieuré Notre-Dame-de-Fatima**, Abbé Jérôme Bakhmeteff
1 rue de la Victoire - 51360 VAL-DE-VESLE
Tél. 03 26 61 70 71
51p.valdesvesle@fsspx.fr
- 53 - Mayenne **Prieuré Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**, Abbé Guy Castelain
Le Moulin du Pin - Route de Beaumont à Préaux
53290 BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF
Tél. 02 43 98 74 63
53p.mouлиндupin@fsspx.fr
- 54 - Meurthe-et-Moselle **Prieuré Saint-Nicolas**, Abbé Grégoire Chauvet
21 ter rue Sainte-Colette
54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Tél. 09 75 64 56 83
54p.nancy@fsspx.fr
- 56 - Morbihan **Prieuré Saint-Vincent-Ferrier**, Abbé Thierry Legrand
Manoir de Kerglas - 56250 SAINT-NOLFF
Tél. 02 97 60 35 29
56p.kerglas@fsspx.fr
- 59 - Nord **Prieuré de la Sainte-Croix**, Abbé Benoît Espinasse
50 rue de la Gare - 59170 CROIX
Tél. 03 20 89 95 22
59p.croix@fsspx.fr
- 63 - Puy-de-Dôme **Prieuré de l'Enfant-Jésus**, Abbé Sébastien Cartier
1 rue des Écloles - 63730 PLAUZAT
Tél. 04 73 39 11 98
63p.plauzat@fsspx.fr
- 67 - Bas-Rhin **Prieuré Saint-Florent**, Abbé Bertrand Lundi
93 rue du Général de Gaulle - 67280 URMATT
Tél. 09 60 40 01 77
67p.urmatt@fsspx.fr
- 68 - Haut-Rhin **Prieuré Marie-Reine**, Abbé Jean-Luc Radier
195 rue de Bâle - 68100 MULHOUSE
Tél. 03 89 44 66 93
68p.mulhouse@fsspx.fr



Annuaire

- 69 - Rhône **Prieuré Saint-Irénée**, Abbé Pierre-Marie Berthe
87, avenue Claude de la Colombière - La Vautière
69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON Tél. 04 87 64 26 45
69p.lyon@fsspx.fr
- 75 - Paris **Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet**, Abbé Michel Frament Tél. 01 44 27 07 90
23 rue des Bernardins - 75005 PARIS 75p.parissntnicolas@fsspx.fr
Prieuré Notre-Dame-de-Consolation, Abbé Grégoire Celier Tél. 01 43 80 46 93
23 rue Jean Goujon - 75008 PARIS 75p.parisnddeconsolation@fsspx.fr
- 76 - Seine-Maritime **Prieuré Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus**, Abbé Bruno Lajoinie Tél. 02 35 89 97 97
312 boulevard Jean Jaurès - 76000 ROUEN 76p.rouen@fsspx.fr
- 78 - Yvelines **Prieuré Saint-Jean**, Abbé Nicolas Jaquemot Tél. 09 86 43 58 68
2 rue Jean Hoët - 78200 MANTES-LA-JOLIE 78p.manteslajolie@fsspx.fr
Prieuré Saint-Vincent-de-Paul, Abbé Louis Hanappier Tél. 09 50 75 91 08
Domaine de la Croix Notre-Dame 78p.villepreux@fsspx.fr
2 Chemin de Grand'Maisons - 78450 VILLEPREUX
- 82 - Tarn et Garonne **Prieuré Saint-François-Xavier**, Abbé Benoît de Jorna Tél. 05 63 93 00 88
634 route de Treilhou - 82300 CAUSSADE 82p.caussade@fsspx.fr
- 83 - Var **Prieuré Saint-Maximin**, Abbé Pierre-Marie Laurençon Tél. 04 94 48 03 11
2221 avenue de la Résistance - 83000 TOULON 83p.toulon@fsspx.fr
- 84 - Vaucluse **Prieuré Saint-Bénézet**, Abbé Jean Espi Tél. 09 83 96 69 63
Domaine de la Bretèche - 484 allée de Brantes 84p.sorgues@fsspx.fr
84700 SORGUES
- 85 - Vendée **Prieuré Notre-Dame-du-Rosaire**, Abbé Laurent Ramé Tél. 02 51 42 95 88
2 Les Fournils - 85110 ST-GERMAIN-DE-PRINÇAY 85p.lesfournils@fsspx.fr
- 97 - Martinique **Prieuré Notre-Dame-de-la-Délivrande**, Abbé Louis Pieronne Tél. 05 96 70 04 67
40 av. M. Luther King - 97200 FORT-DE-FRANCE 97p.martinique@fsspx.fr

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

- 92 - Suresnes **Maison Saint-Pie X**, Abbé Benoît-Joseph de Villemagne Tél. 01 45 06 10 68
11 rue Cluseret - 92280 SURESNES Cedex

- 75 - Paris **Institut Universitaire Saint-Pie X**, Abbé François-Marie Chautard Tél. 01 42 22 00 26
Philosophie, formation des Maîtres, langues sacrées iuspx@iuspx.fr
Humanités (Lettres classiques / Lettres, culture et patrimoine)
Histoire (Géographie / Histoire de l'art / Philosophie / Sciences politiques)
21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

- 01 - Ain **École Saint-Jean-Bosco**, Abbé Vincent Robin Tél. 04 74 42 86 00
Maternelle à Terminale générale 01e.marlieux@fsspx.fr
264 allée des Platanes - La Ville - 01240 MARLIEUX



- 11 - Aude **École St-Joseph-des-Carmes**, Abbé Louis-Edouard Meugniot Tél. 04 68 76 25 40
Maternelle à Terminale générale et STMG secretariat@saintjosephdescarmes.fr
Domaine des Carmes (D 119)
11290 MONTRÉAL-DE-L'AUDE
- 13 - Bouches-du-Rhône **École Saint-Ferréol**, aumônerie : Prieuré Saint-Ferréol (13) Tél. 04 91 88 03 42
Maternelle et Primaire 13e.marseille@fsspx.fr
40 ch. de Fondacle - St-Julien - 13012 MARSEILLE
- 14 - Calvados **École Saint-Jean-Eudes**, Abbé Jehan de Pluvié Tél. 02 31 08 03 85
Maternelle et Primaire 14e.gavrus@fsspx.fr
1 rue des Prébendes - 14210 GAVRUS
- 18 - Cher **École Ste-Jeanne-de-France**, aum. : Éc. St.-Michel (36) Tél. 02 48 24 76 03
Maternelle et Primaire
1 chemin des Chardons - 18110 FUSSY
- 24 - Dordogne **École Sainte-Jeanne d'Arc**, Abbé Joël Malassagne Tél. 05 53 22 56 89
Maternelle et Primaire 24e.bergerac@fsspx.fr
48 rue Jules Michelet - 24100 BERGERAC
- 28 - Eure-et-Loire **École Saint-Joseph**, Abbé Louis-Marie Gélineau Tél. 02 37 21 44 99
Maternelle et Primaire 28e.chartres@fsspx.fr
11 B rue des Jubelines - 28000 CHARTRES
- 29 - Finistère **École Stella-Maris**, aumônerie : Prieuré Saint-Yves (29) Tél. 07 81 78 30 77
Maternelle et Primaire
89 rue de Bohars - 29200 BREST
- 31 - Haute-Garonne **École St-Jean-Bosco**, aumônerie : Pr. Saint-Dominique (31) Tél. 05 61 57 32 50
Maternelle et Primaire 31e.toulouse@fsspx.fr
14 rue des Artistes - 31200 TOULOUSE
- 33 - Gironde **École Saint-Georges**, aumônerie : Prieuré Sainte-Marie (33) Tél. 05 56 57 14 16
Maternelle et Primaire 33e.bruges@fsspx.fr
19 avenue Charles de Gaulle - 33520 BRUGES
- 34 - Hérault **École St-Dominique-Savio** : aum. : Pr. St.-F.-de-Sales (34) Tél. 04 67 02 42 97
Maternelle à Cinquième
1 rue Neuve des Horts - 34690 FABRÈGUES
- 35 - Ille-et-Vilaine **École Sainte-Marie**, Abbé Louis-Joseph Vaillant Tél. 02 99 58 89 07
Maternelle à Terminale générale 35e.stemarie@fsspx.fr
Le Bois-Martin - 35430 ST-PÈRE-MARC-EN-POULET
- 36 - Indre **École Saint-Michel**, Abbé Vianney de Ledinghen Tél. 02 54 29 89 48
Maternelle à Terminale générale 36e.stmichel@fsspx.fr
La Martinerie - R.D. 96 - 36130 MONTIERCHAUME
- 36 - Indre **École professionnelle Philibert-Vrau**, Abbé V. de Ledinghen Tél. 02 54 29 89 48
Électricité - Menuiserie - Espaces verts lyceeprofessionnel@lamartinerie.fr
Maçonnerie - Métiers de bouche
La Martinerie - R.D. 96 - 36130 MONTIERCHAUME



Annuaire

- 37 - Indre-et-Loire **École de la Sainte-Face**, aum. : Prieuré Saint-Martin (37) Tél. 02 47 52 09 66
Maternelle et Primaire 37e.choisille@fsspx.fr
Domaine de la Choisille - Route de Rouziers
37390 CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE
- 38 - Isère **École St-Pierre-Julien-Eymard**, aum. : Pr. St.-P.-J.-Eymard (38) Tél. 09 53 61 02 96
Maternelle et Primaire 38e.meylan@fsspx.fr
22 chemin du Bachais - 38240 MEYLAN
- 42 - Loire **École Ste-Catherine-de-Sienne**, aum. : Pr. St.-F.-Régis (42) Tél. 04 77 40 20 50
Maternelle et Primaire 42e.unieux@fsspx.fr
31 rue Holtzer - 42240 UNIEUX
- 44 - Loire-Atlantique **École Saint-Martin**, Abbé Amaury Graff Tél. 02 40 56 85 26
Maternelle à Troisième 44e.laplaceliere@fsspx.fr
La Placelière - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
- 45 - Loiret **École Sts-Anges-Gardiens**, aum. : Prieuré St.-Martin (37) Tél. 02 36 47 58 23
Maternelle et Primaire
26 bis rue de l'Abbé de l'Épée - 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
- 51 - Marne **École Saint-Rémi**, aumônerie : Prieuré N.-D.-de-Fatima (51) Tél. 06 72 31 33 61
Maternelle et Primaire
3 rue Charles Barbelet - 51360 PRUNAY
- 54 - Meurthe-et-Moselle **École Sainte-Philomène**, Abbé Grégoire Chauvet Tél. 03 54 17 03 78
Maternelle et Primaire 54e.nancy@fsspx.fr
65 rue du Maréchal Oudinot - 54000 NANCY
- 56 - Morbihan **École Sainte-Philomène**, aum. : Prieuré St.-V.-Ferrier (56) Tél. 07 68 94 65 61
Maternelle et primaire 56e.vannes@fsspx.fr
20 rue Aristide Briand - 56000 VANNES
- 57 - Moselle **École Etoile-du-Matin**, Abbé Pierre-Jean Moisan Tél. 03 87 06 53 90
Primaire à Terminale générale 57e.etoiledumatin@fsspx.fr
112 route forestière du Hanau - 57230 EGUELSHARDT
- 62 - Pas-de-Calais **École St.-J.-B.-de-La-Salle**, Abbé Louis-Etienne Héon Tél. 03 21 22 00 04
Sixième à Terminale générale 62e.camblain@fsspx.fr
5 rue du Perroy - 62690 CAMBLAIN-L'ABBÉ
- 64 - Pyrénées-Atlantiques **École Saint-Michel-Garicoïts**, Abbé Arnaud d'Humières Tél. 05 59 65 70 05
Maternelle à Seconde 64e.etcharry@fsspx.fr
2 route de Mauléon - Château Oihenartia - 64120 ETCHARRY
- 66 - Pyrénées-Orientales **École N.-D.-du-Mont-Carmel**, aum. : Pr. St.-F.-de-Sales (34) Tél. 07 67 27 63 25
Maternelle et Primaire 66e.perpignan@fsspx.fr
12 rue Ampère - 66000 PERPIGNAN
- 75 - Paris **École Saint-Louis**, Abbé Guillaume Dubujadoux Tél. 09 73 56 02 24
Maternelle et Primaire 75e.petitmusc@fsspx.fr
10 rue du Petit-Musc - 75004 PARIS
- 78 - Yvelines **École Saint-Bernard**, Abbé Louis Hanappier Tél. 01 30 49 54 04
Maternelle à Terminale générale 78e.bailly@fsspx.fr
5 rue de Chaponval - 78870 BAILLY
- 78 - Yvelines **École N.-D.-de-la-Sablonnière**, aum. : Prieuré St.-Jean (78) Tél. 01 30 93 99 67
Maternelle et Primaire
5 rue de la Sablonnière - 78930 GOUSSONVILLE



- 85 - Vendée **École de l'Épiphanie**, aum. : Prieuré N.-D.-du-Rosaire (85) Tél. 02 72 71 26 65
Maternelle et Primaire 85e.puybelliard@fsspx.fr
15 rue des Dames - Puybelliard - 85110 CHANTONNAY
- 97 - Martinique **École St-Dominique-Savio**, aum.: Pr. N.-D.de-la-Délivrande (97) Tél. 05 96 70 04 67
Maternelle et Primaire 97e.martinique@fsspx.fr
40 av. M. Luther King - 97200 FORT-DE-FRANCE

AUMÔNERIES

- 02 - Aisne **Cours N.-D.-des-Victoires**, Abbé Arnaud Séléigny Tél. 03 23 61 27 72
18 rue du Château - 02120 LE HÉRIE-LA-VIEVILLE Fax 03 23 61 17 48
- 11 - Aude **Cours St.-Dom.-du-Cammazou**, aum. : Éc. St.-J.-des-Carmes (11) Tél. 04 68 72 91 08
1 chemin du Cammazou - 11270 FANJEAUX 11a.fanjeaux@fsspx.fr
- 21 - Côte-d'Or **Cours Saint-Dominique**, aum. : Séminaire Saint-Curé-d'Ars (21) Tél. 03 80 96 20 74
1 rue de Velard - 21320 POUILLY-EN-AUXOIS
- 22 - Côtes-d'Armor **Cours Sainte-Anne**, Abbé Olivier Berteaux Tél. 02 96 40 60 13
2 rue de l'église - Kernabat - 22200 PLOUISY 22a.kernabat@fsspx.fr
- 29 - Finistère **Monastère Saint-François-d'Assise**, Abbé Philippe François Tél. 02 98 71 95 96
75 Lanorgard - 29380 LE TRÉVOUX Fax 02 98 09 01 89
- 29 - Finistère **Monastère Notre-Dame-des-Fontaines**, aum. : Pr. St.-Yves (29) Tél. 02 98 72 00 21
Traonfeunteuniou - 29600 PLOUJEUAN Fax 02 98 68 24 88
- 33 - Gironde **Cours N.-D.-du-Rosaire**, aum. : Prieuré Sainte-Marie (33) T/F 05 56 63 22 41
3 Cours Gambetta - 33490 SAINT-MACAIRE 33a.saintmacaire@fsspx.fr
- 36 - Indre **Abbaye Saint-Michel** (Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X) Tél. 02 54 38 00 18
Abbé Philbert Rigault
7 allée du Château - 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE
- 36 - Indre **Noviciat N.-D.-de-Compassion** (Sœurs de la Fraternité St.-Pie X) Tél. 02 54 37 83 49
Abbé Émeric Baudot Tél. 02 54 37 83 77
3 rue de Bélâbre - 36300 RUFFEC-LE-CHÂTEAU 36a.ruffec@fsspx.fr
- 39 - Jura **Cours Notre-Dame-de-l'Annonciation**, Abbé Vincent Callier Tél. 03 84 44 50 36
14 rue du Château - La Crochère - 39270 CRESSIA 39a.cressia@fsspx.fr
- 44 - Loire-Atlantique **Notre-Dame-du-Rafflay**, Père Athanase Tél. 02 40 06 57 64
Le Rafflay - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
- 58 - Nièvre **Cours N.-D.-de-la-Ste-Espérance**, Abbé Philippe Nansenet Tél. 03 86 20 38 72
1 Le Château - 58220 COULOUTRE
- 65 - Hautes-Pyrénées **Maison Saint-Ignace**, Abbé Patrick Verdet Tél. 05 62 92 57 60
22 rue du Sacré-Cœur - 65100 LOURDES 65p.lourdes@fsspx.fr
- 86 - Vienne **Cours Saint-Thomas-d'Aquin**, Abbé Christophe Callier Tél. 09 84 22 04 94
Le Parc - 86700 ROMAGNE 86a.romagne@fsspx.fr



RETRAITES SPIRITUELLES

Exercices de Saint-Ignace

Prieuré Notre-Dame-du-Pointet, Abbé Alain Delagneau Tél. 04 70 58 21 01 35
route du Village d'Escolles - B.P.4 - 03110 BROÛT-VERNET retraites.pointet@fsspx.fr

Prieuré St-Louis-M.-G.-de-Montfort, Abbé Sébastien Gabard Tél. 02 41 74 12 78
1 chemin de Gastines - Faye d'Anjou retraites.gastines@fsspx.fr

L'Étoile du Matin - Maison Saint-Joseph, Abbé Pierre-Jean Moisan Tél. 03 87 06 53 90
112 route forestière du Hanau - 57230 EGUELSHARDT retraites.etoiledumatin@fsspx.fr

Prieuré Saint-François-Xavier, Abbé Benoît de Jorna Tél. 05 63 93 00 88
634 route de Treilhou - 82300 CAUSSADE retraites.caussade@fsspx.fr

Autres retraites

Prieuré Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Abbé Guy Castelain Tél. 02 43 98 74 63
Le Moulin du Pin - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BŒUF 53p.mouлиндupin@fsspx.fr

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE X

Prieuré Saint-Dominique, Abbé François Fernandez-Faya Tél. 05 61 74 27 93
2245 avenue des Platanes - 31380 GRAGNAGUE tiersordre.spx@fsspx.fr

TIERS-ORDRE DU CARMEL

Séminaire International Saint-Curé-d'Ars, Abbé L.-P. Dubroeuq Tél. 03 80 96 20 74
1 rue Saint-Dominique - 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN secretariat.tocd@gmail.com

LETTRE À NOS FRÈRES PRÊTRES

Maison Saint-Pie X, Abbé Grégoire Celier Tél. 01 45 06 10 68
11 rue Cluseret - 92280 SURESNES Cedex lettreatanosfrerespretres@gmail.com

MAISON DE RETRAITE POUR PERSONNES ÂGÉES

Le Brémien Notre-Dame Tél. 02 37 62 81 00
2 rue de l'Orée du Bois - 27770 ILLIERS-L'ÉVÊQUE

Aumônerie : Abbé Pierre Buron Tél. 02 37 62 81 80
secretariat@lebremiennnd.com

PÈLERINAGES DE TRADITION

Directeur : Abbé Loïc Duverger
Secrétariat : 20 rue Gerbert - 75015 PARIS Tél. 01 55 43 15 60
<https://www.pelerinagesdetradition.com> pele.trad@wanadoo.fr



RENSEIGNEMENTS INTERNATIONAUX

Supérieur général : Abbé Davide PAGLIARANI

Premier assistant général : S. Exc. Mgr Alfonso de GALARRETA

Second assistant général : abbé Christian BOUCHACOURT

Secrétaire général : abbé Foucauld LE ROUX

Économe général : abbé Robert BRUCCIANI

S. Exc. Mgr Bernard FELLAY, résidant à Dillwyn (États-Unis)

MAISON GÉNÉRALICE

Priorat Mariæ Verkündigung
Schloss Schwandegg
6313 MENZINGEN (ZG) - Suisse

Indicatifs téléphoniques depuis la France

Tél. 00 41 41 757 10 50

info@fsspx.email

SÉMINAIRES INTERNATIONAUX

Allemagne	Priesterseminar Herz Jesu Pater Pascal Schreiber Zaitzkofen 15 - 84069 SCHIERLING	Tél. 00 49 9 451 94 31 90
Argentine	Seminario Nuestra Señora Corredentora Padre Jean de Lassus Antofagasta 3830 - 1744 LA REJA	Tél. 00 54 11 60 09 22 44
France	Séminaire international Saint-Curé-d'Ars Abbé Guillaume Gaud 1 rue Saint-Dominique 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN	Tél. 03 80 96 20 74
Suisse	Séminaire international Saint-Pie X Abbé Bernard de Lacoste Lareymondie Chemin du Séminaire 5 - Écône 1908 RIDDES (VS)	Tél. 00 41 27 305 10 80
États-Unis	Saint Thomas Aquinas Seminary Father Michaël Goldade 1208 Archbishop Lefebvre Avenue DILLWYN, VA 23936-3480	Tél. 00 1 434 505 7007



DISTRICTS ÉTRANGERS

Afrique	Supérieur de District : Father Christophe Legrier Afrique du Sud Our Lady Queen of Africa House P.O. Box 14881 - 458, Shamrock Road 1619 BREDELL	Port. 00 27 60 857 1318
Allemagne	Supérieur de District : Pater Stefan Pfluger Priorat St. Athanasius Stuttgarter Str. 24 70469 STUTTGART	Tél. 00 49 711 89 69 29 29
Amérique du Sud	Supérieur de District : Padre Joaquín Cortés Argentine Casa María Reina Pedro Goyena 2034 1640 AFP MARTINEZ - BUENOS-AIRES	Tél. 00 54 11 50 67 45 23
Asie	Supérieur de District : Father Patrick Summers Singapour St. Pius X Priory 286 Upper Thomson Rd SINGAPORE 574402	Tél. 00 65 64 97 28 73
Australie	Supérieur de District : Father Daniel Themann Australie Saint Mary's House 13 William Street ROCKDALE, NSW 2216	Tél. 00 61 2 95 67 13 55
Autriche	Supérieur de District : Pater Johannes Regele Katholisches Bildungshaus Jaidhof 1 3542 GFÖHL	Tél. 00 43 27 16 65 15
Benelux	Supérieur de District : Abbé Michel Poinset de Sivry Belgique Prieuré du Christ-Roi 37-39 rue de la Concorde 1050 BRUXELLES	Tél. 00 32 2 550 00 20
Canada	Supérieur de District : Father Yves le Roux Maison Saint-Joseph 1395 rue Notre-Dame SAINT-CÉSAIRE, QUÉBEC, JOL 1T0	Tél. 00 1 450 390 13 23



États-Unis	Supérieur de District : Father John Fullerton Regina Coeli House - District Office 11485 North Farley Road PLATTE CITY, MO 64079-8201	Tél. 00 1 816 753 00 73
Grande-Bretagne Irlande	Supérieur de District : Father David Sherry Saint George's House 125 Arthur Road, Wimbledon Park LONDON SW19 7DR	Tél. 00 44 208 946 79 16
Italie	Supérieur de District : Don Gabriele D'Avino Fraternità San Pio X Via Trilussa 45 00041 ALBANO LAZIALE, RM	Tél. 00 39 06 930 68 16
Mexique	Supérieur de District : Padre Pierre Mouroux Casa San José Av. Xochiquetzal 249 4A - Col. Santa Isabel Tola Alcaldia Gustavo A. Madero 07010 CIUDAD DE MÉXICO	Tél. 00 52 55 57 81 21 31 Tél. 00 52 55 57 50 28 99
Pologne	Supérieur de District : Pater Karl Stehlin Pologne : Przeorat św. Piusa X Ul. Garncarska 32 04-886 WARSZAWA	Tél. 00 48 22 615 96 15
Suisse	Supérieur de District : Abbé Thibaud Favre Priorat St-Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11 4613 RICKENBACH, SO	Tél. 00 41 62 209 16 16

MAISONS AUTONOMES

Amérique Centrale & Caraïbes	Supérieur : Padre Ezequiel Rubio Guatemala : Priorato Nuestra Señora de Fátima 7 calle 11-09, San Cristobal, zona 8 de Mixco MIXCO, GUATEMALA 01057	Tél. 00 502 22 12 45 08
Brésil	Supérieur : Padre Juan-María de Montagut Puertollano Casa Dom Vital Avenida Internacional, 223 - Estância Pacaembu 07438-720 ARUJÁ, SP	Tél. 00 55 11 51 99 0401
Espagne & Portugal	Supérieur : Padre Jorge Amozurrutia Casa San José Carretera Navalcarnero a Chinchon (km 4,2) 28607 EL ÁLAMO (MADRID)	Tél. 00 34 91 812 28 81



MAISON CONTEMPLATIVE POUR LES PRÊTRES

Abbé Daniel Couture
Maison Notre-Dame
2 impasse de Notre-Dame - 05230 MONTGARDIN - France

Tél. 04 92 54 70 76
montgardin@fsspx.fr

FRÈRES DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

(langue française)

Abbé Guillaume Gaud
Séminaire International Saint-Curé-d'Ars
1 rue Saint-Dominique - 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN - France

Tél. 03 80 96 20 74

SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

MAISON-MÈRE

Mère Marie Jean, Supérieure générale
Abbaye Saint-Michel
7 allée du Château - 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE - France

Tél. 02 54 38 00 18
Fax 02 54 38 09 44

OBLATES DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

adresser la correspondance à :

Abbé Christian Bouchacourt
Priorat Mariæ Verkündigung - Schwandegg
6313 MENZINGEN (ZG) - Suisse

Tél. 00 41 41 757 10 50

CARMELS

Carmel du Sacré-Cœur
Rue des Wagnons, 16
7380 QUIEVRAIN - Belgique
Aumônerie : Abbé Hubert Martellière

Tél. 00 32 65 45 79 22

Tél. 00 32 65 45 81 65

Carmel du Cœur-Immaculé-de-Marie
1105 route de Barrail - 33220 EYNESE - France
Aumônerie : Abbé Dominique De Vriendt

Tél. 05 57 41 07 67

Fax 05 57 41 00 16

Tél. 05 53 22 56 89

Carmel of the Holy Trinity
4027 S. Wilbur Road
SPOKANE, WA 99206-90407 - USA

Tél. 001 509 928 0114

Carmel Marie-Reine-des-Anges
Chemin des Curnilles 30 - Crenières
1071 CHEXBRES - Suisse

Tél. 0041 21 946 29 10

Confidentialité et mise à jour de de vos informations personnelles

Vous recevez notre *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* car vous avez marqué votre intérêt pour les œuvres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Seuls nos services ont accès à vos données qui ne seront pas transmises à des tiers. Légalement, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant.

Pour exercer ce droit ou mettre à jour vos coordonnées, adressez-vous par écrit à : « Aux Amis et Bienfaiteurs - 11 rue Cluseret - 92280 Suresnes cedex » ou par courriel : contact.rgpd@cluseret.fr



Déclaration de Foi catholique adressée à Sa Sainteté le pape Léon XIV

par Monsieur l'abbé Davide Pagliarani,
Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

T rès Saint-Père,

Depuis plus de cinquante ans, la Fraternité Saint-Pie X s'efforce d'exposer au Saint-Siège son cas de conscience face aux erreurs qui détruisent la foi et la morale catholiques. Malheureusement, toutes les discussions engagées sont demeurées sans résultat, et toutes les préoccupations exprimées n'ont reçu aucune réponse véritablement satisfaisante.

Depuis plus de cinquante ans, la seule solution réellement envisagée par le Saint-Siège semble être celle des sanctions canoniques. À notre grand regret, il nous semble que le droit canonique soit donc utilisé non pour confirmer dans la foi, mais pour en éloigner.

Par le texte qui suit, la Fraternité Saint-Pie X est heureuse de Vous exprimer filialement et sincèrement, dans les circonstances présentes, son attachement à la foi catholique, sans rien cacher, ni à Votre Sainteté, ni à l'Église universelle.

La Fraternité remet cette simple Déclaration de Foi entre Vos mains. Elle nous paraît correspondre au minimum indispensable pour pouvoir être en communion avec l'Église, nous dire véritablement catholiques et, par conséquent, Vos fils.

Nous n'avons pas d'autre désir que celui de vivre et d'être confirmés dans la foi catholique romaine.

« Ainsi, demeurant fermement enracinés et établis dans la vraie foi catholique, efforcez-vous d'être toujours de dignes ministres du sacrifice divin et de l'Église de Dieu, qui est le Corps du Christ.

Car, comme le dit l'Apôtre : "Tout ce qui ne procède pas de la foi est péché"¹, schismatique et en dehors de l'unité de l'Église². »

Déclaration de Foi catholique

Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Sagesse divine, Verbe incarné, qui a voulu une seule religion, qui a rendu l'Ancienne Alliance définitivement caduque, qui a fondé une seule Église, qui a triomphé de Satan, qui a vaincu le monde, qui demeure avec nous jusqu'à la fin des temps et qui reviendra juger les vivants et les morts.

Lui, Image parfaite du Père, Fils de Dieu fait homme, a été constitué unique Rédempteur et Sauveur du

monde par l'Incarnation et par l'offrande volontaire du sacrifice de la Croix. Notre-Seigneur satisfait à la justice divine en versant son très précieux Sang, et c'est dans ce Sang qu'il établit la Nouvelle et Éternelle Alliance, abolissant l'Ancienne. Il est par conséquent l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes et l'unique voie pour parvenir au Père. Seul celui qui le connaît, connaît le Père.

Par un décret divin, la très sainte Vierge Marie a été associée directement et intimement à toute l'œuvre de la Rédemption ; dès lors, nier cette association — dans les termes reçus de la Tradition — revient à altérer la notion même de Rédemption telle que la Providence divine l'a voulue.

Il n'existe qu'une seule foi et une seule Église par lesquelles nous puissions être sauvés. Hors de l'Église catholique romaine, et sans la profession de la foi qu'elle a toujours enseignée, il n'y a ni salut ni rémission des péchés.

Par conséquent, tout homme doit être membre de l'Église catholique pour sauver son âme, et il n'existe qu'un seul baptême comme moyen d'y être incorporé. Cette nécessité concerne l'humanité tout entière sans exception et inclut indis-



Procession du Saint-Sacrement,
pèlerinage du Christ-Roi,
à Lourdes



Prise de soutane et annonce des sacres, Flavigny, le 2 février 2026

tinctement chrétiens, juifs, musulmans, païens et athées.

Le mandat reçu par les Apôtres, de prêcher l'Évangile à tout homme et de convertir tout homme à la foi catholique, demeure valable jusqu'à la fin des temps et répond à la nécessité la plus absolue et la plus impérieuse qui soit au monde. « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné³. » Dès lors, renoncer à accomplir ce mandat constitue le plus grave des crimes contre l'humanité.

L'Église romaine est la seule à posséder simultanément les quatre notes qui caractérisent l'Église fondée par Jésus-Christ : l'Unité, la Sainteté, la Catholicité et l'Apostolicité.

Son unité découle essentiellement de l'adhésion de tous ses membres à l'unique vraie foi, fidèle-

ment conservée, enseignée et transmise par la hiérarchie catholique au cours des siècles.

La négation d'une seule vérité de foi détruit la foi elle-même et rend radicalement impossible toute communion avec l'Église catholique.

L'unique voie possible pour rétablir l'unité entre des chrétiens de confessions différentes consiste dans l'appel pressant et charitable adressé aux non-catholiques à professer l'unique vraie foi au sein de l'unique vraie Église.

En aucune manière l'Église catholique ne peut être considérée ou traitée sur un pied d'égalité avec un faux culte ou une fausse Église.

Le Pontife romain, Vicaire du Christ, est le seul sujet détenteur de l'autorité suprême sur toute l'Église. C'est lui seul qui confère directe-



Pèlerinage de Pentecôte,
de Chartres à Paris

ment aux autres membres de la hiérarchie catholique la juridiction sur les âmes.

« Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître, sous sa révélation, une doctrine nouvelle, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi⁴.»

À une foi unique correspond un culte unique, expression suprême, authentique et parfaite de cette même foi.

La sainte Messe est la perpétuation dans le temps du sacrifice de la Croix, offert pour beaucoup et renouvelé sur l'autel. Bien qu'offert de manière non sanglante, le saint sacrifice de la Messe est essentiellement expiatoire et propitiatoire. Aucun

autre culte ne procure l'adoration parfaite. Aucun autre culte qui ne soit pas en relation avec lui n'est agréable à Dieu. Aucun autre moyen n'est suffisant pour la sanctification des âmes.

Par conséquent, le saint sacrifice de la Messe ne peut en aucune manière être réduit à une simple commémoration, à un repas spirituel, à une assemblée sacrée célébrée par le peuple, à la célébration du mystère pascal sans sacrifice, sans satisfaction de la justice divine, sans expiation des péchés, sans propitiation et sans Croix.

L'aide apportée aux âmes par les sacrements de l'Église catholique est suffisante en toute circonstance et à toute époque pour permettre aux fidèles de vivre en état de grâce.

La loi morale contenue dans le Décalogue et perfectionnée dans le

Sermon sur la montagne est la seule praticable pour obtenir le salut des âmes. Tout autre code moral — par exemple fondé sur le respect de la création ou sur les droits de la personne humaine — est radicalement insuffisant pour sanctifier et sauver une âme. En aucune manière il ne peut remplacer l'unique vraie loi morale.

À l'exemple de saint Jean-Baptiste, la vraie charité nous oblige à avertir les pécheurs et à ne jamais renoncer à prendre les moyens nécessaires pour sauver leurs âmes.

Celui qui mange le Corps de Notre-Seigneur et boit son Sang en état de péché mange et boit sa propre condamnation, et aucune autorité ne peut modifier cette loi contenue dans l'enseignement de

saint Paul et dans la Tradition.

Le péché impur contre-nature est d'une telle gravité qu'il crie toujours et en toute circonstance vengeance devant Dieu, et qu'il est radicalement incompatible avec toute forme d'amour authentique et chrétien. Dès lors, un tel « mode de vie » ne peut en aucune manière être reconnu comme un don de Dieu. Un couple pratiquant ce vice doit être aidé à s'en libérer, et ne peut en aucune manière être béni — formellement ou informellement — par les ministres de l'Église.

La soumission des institutions et des nations en tant que telles à l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ découle directement de l'Incarnation et de la Rédemption. Dès lors, la laïcité des institutions et des



Ordinations sacerdotales à Écone

nations constitue une négation implicite de la divinité et de la royauté universelle de Notre-Seigneur.

La chrétienté n'est pas un simple phénomène historique, mais le seul ordre voulu par Dieu entre les hommes.

Ce n'est pas à l'Église de se conformer au monde, mais au monde d'être transformé par l'Église.

C'est dans cette foi et dans ces principes que nous demandons à être instruits et confirmés par Celui qui a reçu le charisme pour le faire.

Avec l'aide de Notre-Seigneur, nous préférons la mort plutôt que d'y renoncer.

C'est dans cette foi immuable que nous désirons vivre et mourir, dans l'attente qu'elle cède la place à la vision directe de l'immuable Vérité éternelle.

*Menzingen, le 14 mai 2026,
en la fête de l'Ascension
de Notre-Seigneur*

Abbé Davide Pagliarani +

1. Rm 14, 23.
2. Pontifical Romain, Monition aux ordinands au sous-diaconat.
3. Mc 16, 16.
4. Pastor Aeternus, chap. 4.



Consécrations épiscopales

Mercredi 1^{er} juillet 2026

Ecône

Pour le salut des âmes

Mercredi 1^{er} juillet:

09h00 *Sacres épiscopaux*

17h00 *Secondes vêpres pontificales
puis Salut du Saint Sacrement*

Jeudi 2 juillet:

09h00 *Première messe pontificale
de l'un des nouveaux évêques*

Informations et inscription (obligatoire):

econe2026.ch

Comment aider la Fraternité Saint-Pie X ?

Dons manuels

Par chèque

À l'ordre de : « FSSPX » à faire parvenir à :
FSSPX - 11 rue Cluseret - 92280 Suresnes Cedex

Par carte bancaire & prélèvement récurrent

<https://laportelatine.org/don>

Don de titres

Contacteur le : 01 45 06 98 89

Un reçu fiscal sera délivré pour tous les dons destinés à l'apostolat de la Fraternité Saint-Pie X en France. Aucun reçu fiscal ne sera émis pour un don à reverser à d'autres associations ou à des maisons de la Fraternité hors de France.



Renseignements :

01 45 06 98 89

secretariatesl@fsspx.fr

Dons IFI

Soutenez le projet de restauration (voir page 7) de la Collégiale N.-D. de Thouars (propriété de la FSSPX), auprès de la Fondation du Patrimoine.

Par chèque

À l'ordre de : « Patrimoine Collégiale N-D de Thouars »
à faire parvenir à : Fondation du Patrimoine
Délégation Poitou-Charentes
1 rue Lebasclès - 86000 POITIERS

Par carte bancaire

www.fondation-patrimoine.org/77294

Un reçu fiscal vous sera délivré par la Fondation du Patrimoine.



Renseignements :

01 45 06 98 82

ecnome.adjoint@fsspx.fr

Donation et legs

En sa qualité d'association culturelle, la « FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X » peut accepter librement les donations et legs dans les termes de l'art. du Code civil. Ces donations et legs sont reçus en exonération de droits de mutation à titre gratuit en application de l'art. 10 du Code général des impôts.

Service juridique de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X :

11 rue Cluseret - 92280 Suresnes Cedex

Tél. : 01 45 06 90 74 - secretariatjuridique@fsspx.fr

Réduction d'impôt

Particuliers

66 %

du montant des dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable, excédent reportable sur 5 ans.

Sociétés

60 %

du montant des dons dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT si ce dernier montant est plus élevé, excédent reportable sur 5 ans.

IFI

75 %

du montant des dons dans la limite de 50 000€, excédent reportable sur 5 ans.